

## Lieu du travail differentautre que celui mentionnésurlecontrat

Par akka, le 25/02/2010 à 21:31

## Bonjour,

mes patrons ont déclaré une partie de mon salaire par leur société maintenant je désire les quitter je veux connaître mes droits car je n'ai pas les moyens de consulter un avocat et j'ai peur d'euxen plus maintenant ils me propose de me déclarer entierement par une autre de leur société dans ce cas en cas de départ est ce que je risque de perdre toutes mes annees d'ancienneté